



The Chemical Company

Imtrex® + Pyros® EW

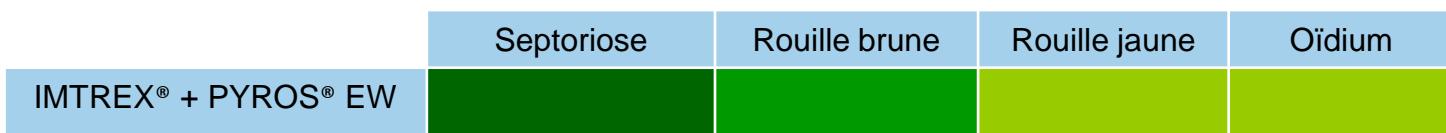
L'innovation Xemium®*
associée à du prochloraze

Cultivons l'innovation autrement

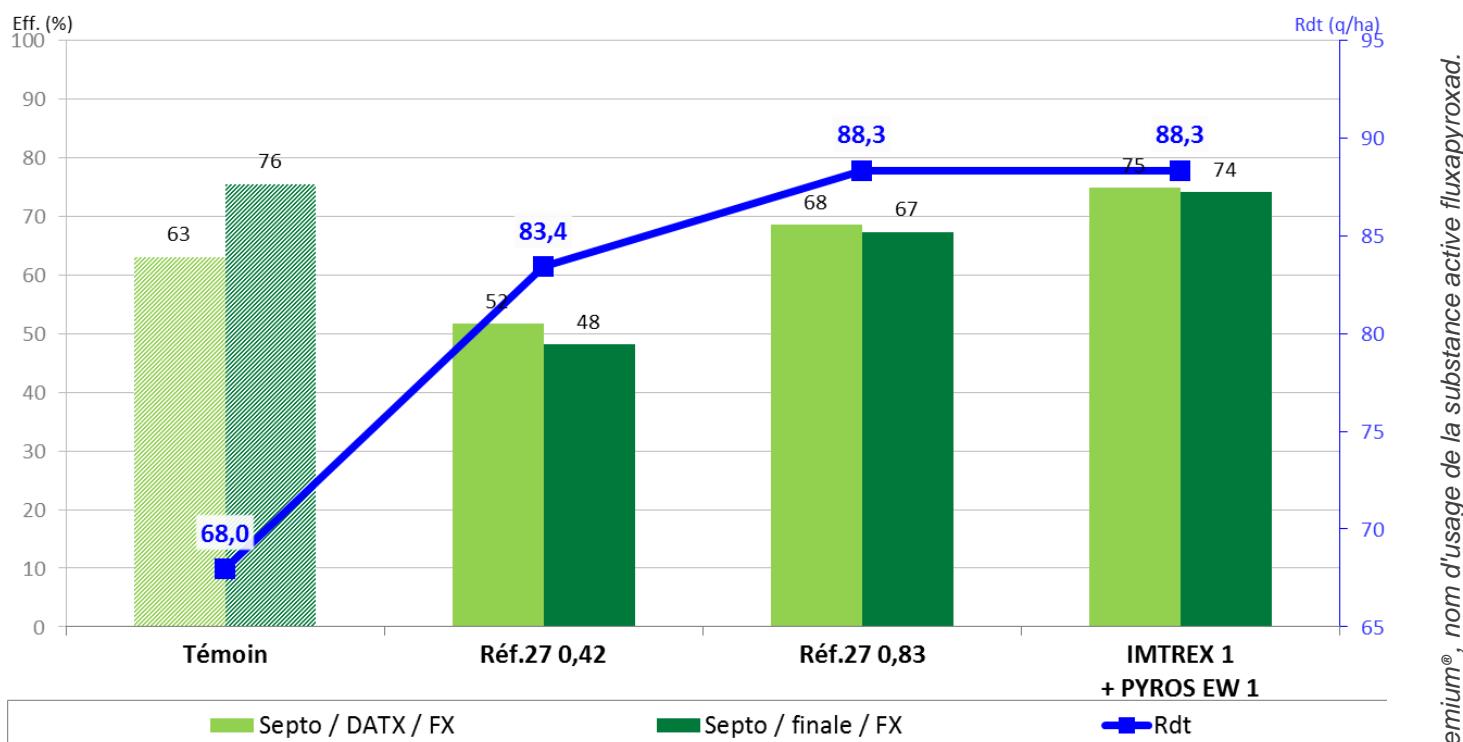
Le spectre d'activité blés

Efficacité de Xemium®, 3ème génération de SDHI, confirmée en 2012

L'association responsable du partenaire Pyros® EW



Efficacité Septoriose et Rendement



Imtrex® + Pyros® EW

L'innovation Xemium®* associée à du prochloraze

IMTREX®

Imtrex® : marque déposée BASF.

Autorisation de vente N° : 2110144.

Composition : 62,5 g/L de fluxapyroxad.

Formulation : concentré émulsionnable (EC).

Usages autorisés :

Blés, triticale : piétin-verse, oïdium, septoriose, rouille brune.

orges : piétin-verse, rouille naine, oïdium, rhynchosporiose, helminthosporiose (D. Teres), ramulariose.

seigles : oïdium, rouille brune, rhynchosporiose.

avoines : piétin-verse, rouille couronnée.

Dose autorisée : 2 L/ha.

Classement toxicologique :   

Attention

H319 : provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : nocif par inhalation.

H351 : susceptible de provoquer le cancer.

H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Délai d'emploi avant récolte : 35 jours.

Nombre maximum d'applications : 1 application par an et par parcelle quelque soit la cible.

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres.

Délai de rentrée : 6 heures.

PYROS® EW

Pyros® EW : marque déposée BASF.

Autorisation de vente N° : 9300305.

Composition : 450 g/L de prochloraze.

Formulation : émulsion de type aqueux (EW).

Usages et doses autorisés :

Blés : piétin-verse : 1,33 L/ha - oïdium, septoriose, fusariose des épis : 1 L/ha.

orges : oïdium, rhynchosporiose, helminthosporiose : 1 L/ha.

Classement toxicologique :  

Attention

H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes.

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Délai d'emploi avant récolte : 42 jours.

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres.

Délai de rentrée : 6 heures.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION



- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.



- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



- 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION



- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION



- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



- 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®
* Marque déposée Sté PANTER France

Contacts utiles

Informations techniques
Etiquettes et FDS

BASF Agro

N° Azur 0 810 02 30 33
DU 08 00 02 30 33

ou www.basf-agro.fr

Une question de santé

MSA

Phyt'attitude N° Vert 0 800 887 887

DU 08 00 887 887

En cas d'urgence
(incident ou accident)

BASF Agro

Service Sécurité 24h/24
01 49 64 57 33

Collecte des
emballages vides

ADIVALOR

N° Azur 0 810 12 18 85

DU 08 00 12 18 85

ou www.adivalor.fr

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : port de gants et de vêtements de protection obligatoire - gants en nitrile ou néoprène (EN374), lunettes de sécurité, masque avec filtre A2P3, botte de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.